



## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **Saint-Mathieu-de-Beloeil investi plus de 180 000 \$ dans ses installations sportives !**

**Saint-Mathieu-de-Beloeil, le 11 janvier 2022** - La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil est fière d'inviter ses citoyens à découvrir ses nouvelles installations sportives de quartier. L'automne dernier, la Municipalité autorisait un investissement de plus de 180 000 \$, dont un montant de près de 50 000 \$ issu d'une subvention, pour l'aménagement d'une patinoire permanente et d'une pente à glisser au parc des Loisirs et deux nouvelles patinoires temporaires aux parcs des Pivoines et P.-A.-Bourgeois. Les sportifs seront heureux d'apprendre que les nouvelles installations sont maintenant prêtes à les accueillir.

Les travaux réalisés au parc des Loisirs consistaient à l'achat et à l'installation d'une toute nouvelle patinoire quatre saisons d'une grandeur de 60 x 100 pieds munie de bandes, de filets protecteurs et de buts de hockey ainsi qu'à l'aménagement d'une pente à glisser d'une hauteur d'une dizaine de mètres. Éclairée en soirée, cette patinoire permanente permet la pratique des sports de glace sous plusieurs formes : patin sur glace, hockey sur glace, hockey-bottines, hockey-balle et hockey sur patins à roues alignées. Les travaux d'aménagement se poursuivront en 2022 afin d'offrir une meilleure expérience aux citoyens.

Des travaux de nivellement du sol ont également été réalisés au parc des Pivoines afin de permettre l'aménagement de la nouvelle patinoire temporaire à bandes en hiver et d'un terrain de badminton ou autre en été. Le parc P.-A.-Bourgeois n'est pas en reste puisqu'il a bénéficié également de l'installation d'une nouvelle patinoire temporaire à bandes pour la saison hivernale. Ces deux patinoires sont d'une grandeur de 40 x 60 pieds et sont également équipées de filets protecteurs et de buts de hockey.

La Municipalité rappelle aux citoyens que les patinoires et la butte à glisser ne sont pas surveillées et qu'une partie de l'entretien est effectuée par des bénévoles. Le port du casque protecteur est fortement recommandé. L'utilisation de ces plateaux sportifs est à vos risques, la Municipalité n'étant pas responsable des blessures qui pourraient survenir. Bons plaisirs d'hiver à tous !

-30-

**Source :**

Virginie Forgues, agente aux communications et services aux citoyens

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Téléphone : 450 467-7490

Courriel : [communications@stmathieudebeloeil.ca](mailto:communications@stmathieudebeloeil.ca)